



[Imprimer](#) | [Fermer la fenêtre](#)

Intitulé du poste : **Chargé-e de l'évaluation et de la performance des programmes européens**

Direction : Direction des affaires européennes et internationales

Service : Service coordination transversale plurifonds

Localisation : Rennes - site de Beaugard

Catégorie : Catégorie A

Grade : Attaché , Ingénieur

Recrutement statutaire (fonctionnaires en demande de mutation/détachement, lauréats de concours) ou contractuel pour les candidats reconnus travailleurs handicapés.

L'Union européenne accompagne le développement des territoires par le biais de programmes conclus avec les autorités nationales et locales par période de 7 ans. Pour la génération de programmes 2014-2020, les Régions se voient confier de nouvelles responsabilités, en devenant Autorité de gestion directe du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et d'une partie du FSE (Fonds Social Européen), via un Programme Opérationnel commun à ces deux fonds, et Autorité de gestion du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement Rural). Elle demandera également à assurer la délégation de gestion sur les mesures régionalisées du PO national FEAMP (Fonds Européen pour les Activités Maritimes et la Pêche).

Afin de répondre à ses obligations, la Région met en place une organisation assise sur un principe de déconcentration de l'instruction des dossiers dans les Directions sectorielles et, concomitamment, d'une coordination et d'un pilotage centralisés à la Direction des Affaires européennes et internationales.

Dans ce cadre, en lien étroit avec les services FEDER et FSE de la Direction et les directions fonctionnelles concernées, le Service de Coordination Transversale Plurifonds a vocation à définir, coordonner et mettre en œuvre l'ensemble des travaux plurifonds, ainsi que les missions sur lesquelles la compétence technique peut être mutualisée. Il intègre également une Unité de coordination de la mise en œuvre du Programme de Développement Rural Bretagne et le suivi général du FEAMP.

Parmi ces missions transversales, la Région devra remplir les obligations d'évaluation sur les fonds précisées par les règlements européens (règlement général commun, règlements spécifiques par fonds et actes délégués), considérablement renforcées pour cette nouvelle génération de programmes et outil essentiel au pilotage de la performance de leur mise en œuvre sur le territoire. La Région devra ainsi élaborer et piloter le déploiement de plans d'évaluation pour chacun des fonds en gestion ; elle devra aussi se doter des outils de pilotage de la performance lui permettant de suivre la réalisation des objectifs cibles intermédiaires et finaux contractualisés avec la Commission européenne.

Au sein de la Direction des Affaires européennes et internationales, le Service Coordination Transversale Plurifonds est chargé de la maîtrise

d'ouvrage des opérations dans ce domaine, en articulation étroite avec la Direction des Affaires juridiques, de l'Evaluation et du Contrôle Interne.

L'organisation définitive de la Direction des Affaires européennes et internationales sera achevée au cours des prochains mois ; l'organisation des fonctions de contrôle, d'audit et de dévaluation font également encore l'objet de travaux. Les contours des missions décrites dans cette fiche de poste pourront donc être ajustées à l'issue de ces travaux.

Missions :

Piloter et animer la mission transversale d'évaluation des programmes :

- diffuser aux Unités Autorités de gestion l'information relative aux obligations d'évaluation et de suivi de la performance propres à chaque fonds et leur apporter une assistance technique dans l'appréhension de cette dimension ;
- diffuser les résultats des évaluations à l'ensemble des services concernés afin d'accompagner les éventuels ajustements des programmes ;
- préparer les éléments de rendu compte au Comité de suivi de l'avancement des Plans d'évaluation ;
- participer à la rédaction des Rapports annuels sur le périmètre de l'évaluation et de la performance
- participer en tant que référent évaluation pour les Autorités de gestion prises en charge par le Conseil régional, au groupe de travail national mis en place par le CGET et les Ministères concernés, en lien étroit avec les Unités Autorités de gestion par fonds, et au(x) réseau(x) européen(s), le cas échéant.

Conduire l'élaboration et la mise en œuvre des actions des plans d'évaluation, avec l'ensemble des Directions concernées :

- concevoir les plans d'évaluation pour chacun des programmes/fonds sous l'Autorité de gestion du Conseil régional
- animer et coordonner la mise en œuvre des Plans d'évaluation pendant la durée des programmes, en lien étroit avec la Direction des Affaires juridiques, de l'Evaluation et du Contrôle Interne, les Unités Autorités de gestion par fonds et les Directions sectorielles en charge de la mise en œuvre des dispositifs. Pour ce faire le chargé de mission sera :
 - interlocuteur des organismes ou agents chargés de la réalisation des évaluations, en lien étroit avec les Unités Autorités de gestion en cas d'évaluations monofonds ;
 - pilote de la comitologie spécifique mise en place pour chaque évaluation, et, le cas échéant, de la comitologie transversale ; le titulaire du poste devra être force de proposition pour organiser les travaux en transversalité tout au long de la mise en oeuvre des programmes
 - chargé du suivi administratif et financier des opérations, y compris les demandes de cofinancement au titre de l'assistance technique, la coordination de la passation des marchés publics ;
- évaluer et adapter les Plans d'évaluation pendant la durée des programmes

Coordonner les travaux relatifs aux indicateurs et au cadre de performance des différents programmes :

- réaliser et suivre l'opérationnalité des outils de pilotage des indicateurs, en lien avec les Unités Autorités de gestion des programmes et la Direction des Systèmes d'Information ;
- alerter au fil de l'eau sur les décalages de réalisation au regard des cibles intermédiaires et finales contractualisées pour prévenir tout risque relatifs à l'attribution de la réserve de performance à mi-parcours et à la clôture ;
- accompagner les bénéficiaires et les services instructeurs dans la restitution des indicateurs ; leur apporter une aide méthodologique (réalisation de guides, etc)
- participer au dialogue avec les services de la Commission sur ces sujets, le cas échéant

Ces activités pourront le cas échéant intégrer des missions relatives à l'évaluation du CPER.

Elles seront menées en cohérence avec la stratégie d'évaluation de la collectivité.

Compétences :

- bonne maîtrise des fondamentaux de l'évaluation dans l'ensemble de ses dimensions et expérience de la conduite d'évaluations
- connaissance fine du contexte d'intervention de l'Union européenne sur les territoires et des programmes européens, notamment sur le champs de l'évaluation (base réglementaire) ; intérêt pour l'Europe
- expérience et maîtrise des fondamentaux de la conduite de projets partenariaux
- capacités et attrait pour le travail en équipe et en transversalité
- capacités rédactionnelles et aisance dans les relations et dans la prise de parole

Référence : A/AI/EvalPerf/SCOFE/14

Date limite de candidature : 27/02/2015

[Postuler](#)

[Revenir à la liste](#) | [Nouvelle recherche](#)

www.region-bretagne.fr | [Mentions légales](#)